

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2021

FONDS D'INDEMNISATION COVID-19 - (N° 3723)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa est à l'image de ce texte : approximatif. Laisser le Conseil d'État déterminer toutes les modalités créées par le texte souligne l'incertitude fondamentale à l'origine de ce texte. Il s'agit une fois encore de déclarations de principe sans fondement.